



Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité

Communiqué

Martigny, le 28 novembre 2025

Les entreprises romandes s'intéressent à l'économie de la défense

Plus de 150 entreprises romandes ont participé vendredi 28 novembre à Martigny à un forum destiné à expliquer le fonctionnement de l'industrie de la défense. Au vu de ce succès, une deuxième journée aura lieu dans l'Arc jurassien le 27 janvier. Les participants ont entendu des explications sur les acquisitions futures de l'Armée suisse, l'accès aux commandes fédérales, le fonctionnement des affaires compensatoires, les particularités des exportations de matériel militaire et sur le développement de RUAG en Suisse romande.

Lorsqu'il est question d'affaires compensatoires, les avions de combat viennent immédiatement à l'esprit. Fort heureusement, elles vont plus loin et touchent toutes les acquisitions de l'Armée suisse à l'extérieur du pays. Au cours des 15 prochaines années, l'armée va changer la quasi-totalité de ses véhicules. Les entreprises intéressées ne devront plus bénéficier des normes techniques indispensables pour l'aviation. De très nombreuses PME pourront par exemple participer à la fabrication des véhicules militaires. D'autres domaines seront également mieux accessibles aux entreprises romandes.

Les affaires compensatoires sont relativement rares mais l'armée commande très souvent du matériel allant des habits aux armes en passant par des pneus. A cet effet, l'office fédéral de l'armement, armasuisse, utilise la plate-forme digitale commune de la Confédération, des cantons et des communes dans le domaine des marchés publics. Ce système intitulé sima permet aux entreprises de prendre connaissance d'une grande quantité d'acquisitions de l'armée. Divers critères entrent en considération pour l'attribution des commandes : le prix bien sûr, mais aussi la qualité et la durabilité.

Les affaires compensatoires sont appliquées aux acquisitions à l'étranger. En principe, celles-ci doivent être compensées à 100%. Elles peuvent toucher directement l'objet acquis par une participation à sa construction ou à son montage, mais elles peuvent aussi être attribuées indirectement à des secteurs à caractère civil tels que la métallurgie, les machines ou le domaine cyber. En avril dernier, le registre des affaires compensatoires comprenait 17 engagements d'un montant de 5,27 milliards de francs suisses, qui doivent être attribués à des entreprises suisses par des fournisseurs étrangers. La répartition régionale est en principe de 30% pour la Suisse romande et de 5% pour la Suisse italophone.

La question des exportations a fait l'objet de nombreux débats aux Chambres fédérales en 2025. La Suisse a perdu la confiance des Etats européens en raison de restrictions importantes imposées par la loi actuelle. Un assouplissement pourrait entrer en vigueur prochainement. Les exportations de matériel militaire et de matériel dual (civil et militaire) pourraient être facilitées. Les participants au forum de Martigny ont entendu les explications d'un spécialiste du sec (Secrétariat d'Etat à l'économie) sur la législation actuelle et sa possible évolution.

Le développement en Suisse romande de l'entreprise en mains fédérales RUAG a fait l'objet d'une description complète. Les PME romandes sont particulièrement intéressées à devenir fournisseuses de RUAG. Une personne de contact a été engagée à plein temps pour accroître le réseau de RUAG en Suisse romande. Une enveloppe de 100 millions sera consacrée à développer des collaborations industrielles, des éventuels investissements dans des projets en Romandie, créer une croissance organique en Romandie et éventuellement effectuer des investissements en lien avec les besoins du client militaire. Des collaborations sont également prévues avec les hautes écoles et les instituts de recherche.

Des messages politiques ont également été délivrés lors du forum de Martigny par le chef du Département valaisan de l'économie, Christophe D'Abella, et par le conseiller national Jean-Luc Addor, membre de la commission de politique de sécurité de la Grande Chambre.

Le forum destiné à mieux faire connaître l'industrie de la défense a été organisé à l'initiative de la Chambre valaisanne du commerce et de l'industrie, du Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité (GRPM) et du Groupement suisse de l'industrie des machines (GIM).

Contact/renseignements :

GRPM, Rue du Clos 1, 2823 Courcelon / www.grpm.ch / contact@grpm.ch /
079 459 72 85, Philippe Zahno, secrétaire général